

62 - Potager bio



Contexte

Le potager bio n'est pas un potager comme les autres. Toutefois, il correspond de plus en plus à une demande et à un besoin croissant. Du travail du sol à l'organisation des plantations, en passant par la protection des cultures, l'accompagnement des pratiques est indispensable.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires posséderont les techniques permettant de réaliser et entretenir un potager en respectant les principes de l'agriculture biologique.

Public concerné

Vendeurs et conseillers en jardinerie, grande surface, grande surface de bricolage

Prérequis des participants

Connaissances de base du jardinage

Contenu

Principes du jardinage biologique : Les aménagements du jardin, gérer avec soin la fertilité des sols : pour cela bien connaître son sol et savoir l'observer (texture, structure et biodiversité du sol), les pratiques de jardinage préservant le sol (couverture du sol, fertilisation naturelle du sol, compostage, paillage, engrais verts)

Comment et quand démarrer son jardin ? : Choix des légumes selon les saisons : quelques notions des calendriers de semis et de plantation, cycles de vie et besoins (eau, nutriments) des différentes espèces de légumes

Comment bien choisir ses variétés de légumes et les semences de qualités (variétés populations, variétés hybrides...) : Méthodes d'implantation et d'entretien innovantes au jardin en fonction de son terrain et de son sol : planches surélevées, terrasses, cultures paillées

Protéger ses cultures biologiques : la prévention, notion fondamentale en jardinage biologique, observation des ravageurs et des auxiliaires dans le potager, les principales maladies et ravageurs des légumes, les principaux auxiliaires pour les principaux ravageurs, les moyens de lutte biologique permettant de limiter la présence des maladies et des ravageurs (intégration de fleurs et espèces végétales hôtes d'auxiliaires, association des plantes, préparations naturelles,...)

Méthodes et moyens

Le contenu de la formation est adapté aux connaissances et aux attentes des participants. Les apports théoriques sont illustrés par la visite des jardins écologiques pédagogiques et démonstratifs du Pôle Maraîchage. Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Intervenants

Intervenante : Anne Sophie Roux, formatrice maraîchage biologique

Responsable de la formation : Guillaume DELAUNAY, Chef de projet en maraîchage



14 heures
2 jours



Wintzenheim ou Courcelles
Chaussy (57)



8 et 9 avril 2019

Tarifs 2019

Cotisant VIVEA*

0€ / jour

selon condition - places limitées

Cotisant FAFSEA**

154€ / jour

Autre

154€ / jour

*Cotisant VIVEA : tarif estimatif restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

**Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).